
 <p>Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale Fachhochschule Westschweiz University of Applied Sciences and Arts Western Switzerland</p>	Descriptif de module Filière Bachelor en Viticulture et Oenologie	 <p>CHANGINS haute école de viticulture et œnologie</p>
Crédits ECTS : 2	EcoGest IV	2024-2025 (S4)
Cours lié(s) :	Gestion de crise	Cours frontal ou à distance
Périodes hebdomadaires :	2 périodes	Total : 30 périodes
Travail individuel :	50 périodes sur le semestre	
Responsable du module :	Alexandre Mondoux	alexandre.mondoux@changins.ch
Enseignants responsables de cours :	Alexandre Mondoux	alexandre.mondoux@changins.ch
Prérequis :	Avoir suivi le module Ecogest III	
Langue d'enseignement :	Français	
Présence :	<p>Non-obligatoire, sauf pour :</p> <p>Obligatoire pour les deux cours (4 périodes au total) de Madame Belinda Meier sur la « Cohésion micro-entreprise ». 10 points (sur un total de 80 points) dans l'examen de « Gestion de crise » dépendent de la présence du ou de la candidat-e (+2.5 points par période de présence).</p>	
Modalité d'évaluation :	Evaluations individuelles	
Modalité de validation du module :	<p>Se référer au " Règlement d'études de la filière Bachelor of Science HES-SO en Viticulture et Oenologie " en vigueur.</p> <p>La moyenne du module n'est calculée que lorsque tous les cours sont validés.</p>	
Modalité de validation du cours :	<p>Le cours est validé à condition que la moyenne des évaluations soit au minimum de 3.8. La ou le candidat-e ayant obtenu une note de cours inférieure à 3.8 est inscrit-e d'office à la remédiation de ce cours. Si la remédiation est réussie, la note finale obtenue au cours après remédiation est de 4.0. Le droit à la remédiation ne peut s'exercer qu'une seule fois par cours. En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant-e peut répéter le cours. Le droit à la répétition ne peut s'exercer qu'une seule fois.</p>	
Objectifs du module :	<p>Développer une gestion des risques pertinente pour l'entreprise dans une optique durable et identifier les liens avec la gestion de crise</p> <p>Appliquer les outils et méthodes de la gestion de crise pour mieux gérer les problèmes (financiers, légaux, etc.) et rétablir la situation dans les meilleurs délais</p> <p>Développer les connaissances et compétences pour mener à bien le projet transversal "Microentreprise"</p>	

Cours Gestion de crise (2 périodes hebdomadaires)	
Compétences visées :	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer une situation de crise et la résoudre d'une manière durable - Accompagner la gestion des risques en mettant en œuvre des solutions (financières, légales, etc.) - Assainir financièrement une entreprise, lui permettant de repartir sur de bonnes bases.
Contenu du cours :	<ul style="list-style-type: none"> - Gérer une entreprise en situation de crise : gestion des risques et évaluation d'entreprise - Redresser une entreprise en difficulté : diagnostic d'entreprise, instrument de pilotage d'entreprise et assainissement financier - Gérer des situations délicates d'un point de vue légal : droit pénal (falsification de marchandises), droit du travail, droit du bail à ferme, poursuite pour dettes et faillite. <p><i>Le contenu du cours est applicable également pour gérer la Microentreprise.</i></p>
Bibliographie :	<ul style="list-style-type: none"> - Strategidea (https://agripedia.ch/strategidea/) - Switch – how to change things when change is hard, C. + D. Heath, 2010 - Comptabilité financière 3, Carlen, Gianini, Riniker, Edition LEP, 2014, ISBN 978-2-606-01519-0 - Prométerre, assainissement financier – conversion de dettes, site internet - Textes de lois, jurisprudence en lien avec les sujets traités.
Module relu le :	30 août 2024
Par :	Alexandre Mondoux
Validée COPIL HES le	Août 2024